

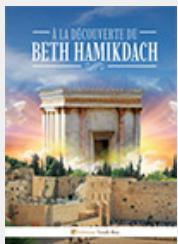


Traité Chabbath

Michna 3 - Chapitre 13

הקורע בחמתו או על מתו, וכל המקלקלין--פטורי; וכל המקלקל על מנת לתקן, שיעורו כמתן

Celui qui déchire [un vêtement] dans sa colère, ou [en signe de deuil] pour un mort, et [en général], tous ceux qui font un acte destructeur, sont quittes. Et celui qui abîme en vue de réparer, [est redevable pour] le même Chi'our que celui qui répare.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions